

ECLAIRAGES



Décembre 2011
7^e année

N°27

Editeur responsable : Yannic PIELTAIN

Rue de l'Evêché, 5
5000 Namur

Publication trimestrielle
Bureau de dépôt : 5000 Namur 1

Bulletin périodique du SeDEF
Namur-Luxembourg
Rue de l'Evêché, 5
5000 NAMUR





Le mot du vicaire épiscopal

"Autrefois, dans les familles bourgeoises, on parlait "des espérances" pour désigner un héritage à venir. Peut-être pourrait-on utiliser cette image pour rendre compte de l'espérance chrétienne" (1).

Ce propos s'applique à merveille au temps de l'Avent, qui nous prépare à célébrer la venue de Jésus à Noël.

Dans une sorte de jeu de rôles liturgique (car nous savons bien que Noël viendra et nous en connaissons la date ; donc, nous jouons à attendre!), nous revivons "les espérances".

D'ailleurs, toute vie humaine se nourrit d'espérances. Celles-ci en sont la matrice, le suc et le terreau.

L'enfant conçu est attendu et espéré pendant neuf mois.

Les enfants et les jeunes ont tendance à mentir sur leur âge, en ajoutant quelques années, car ils espèrent être plus loin.

Les personnes très âgées font de même, pour indiquer qu'elles tentent de battre un record et que, finalement, elles aspirent au terme.

Nous sommes des êtres d'espérance.

Le pire qui puisse arriver à quelqu'un, c'est de perdre tout espoir en sa propre personne et en son propre avenir : c'est le soleil noir de la mélancolie, qui débouche sur la tentative de suicide.

J'ai toujours trouvé étrange et inadéquat que la couleur liturgique de l'Avent soit le violet.

Cette couleur tristounette évoque l'effort et la peine, voire la tristesse, alors que le vert, couleur d'espérance, conviendrait beaucoup mieux à cette belle période qui nous conduit aux coloris blancs et dorés des fêtes de Noël. Je ne me prive d'ailleurs jamais de mettre une étole verte aux messes que je célèbre aux quatre dimanches de l'Avent.

On pourrait dire la même chose du violet dont s'affublent les évêques : ils se mettent en demi-deuil, contredisant par les tissus dont ils se couvrent la joie chrétienne qu'ils devraient exprimer constamment. Heureusement, le premier d'entre eux, le pape, s'habille en blanc. Ouf!



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg



Que dire alors du noir des costumes de clergyman?!... Quelle tristesse, quelle lourdeur, quel éteignoir, quelle raideur que ces funèbres complets-vestons gorgés de naphtaline!

La Reine Fabiola avait vu juste en bravant les lugubres couleurs liturgiques des funérailles pour se présenter vêtue de blanc aux obsèques de son époux.

Nos missions pédagogiques dans nos Ecoles nous placent en Avent perpétuel.

Nous sommes constamment en état d'espérance :

Espérer que l'élève en décrochage scolaire pourra reprendre pied.

Espérer que le cancre, le grossier, le mal élevé, le perturbateur a mieux et plus beau en lui, et qu'un jour ou l'autre, cela affleurera.

Espérer que l'échec au premier bulletin sera suivi d'une réussite dans un bulletin ultérieur.

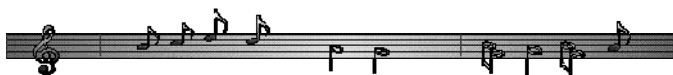
Espérer que le fait d'être inscrit dans l'enseignement spécialisé n'est pas un handicap, mais une chance pour un avenir professionnel et humain épanoui.

Dans l'Enseignement, nous devons être, parfois en dépit des coups durs, des gens d'espérance.

C'est la seule manière, pour nous, d'être heureux et de rendre heureux tous ceux et toutes celles que la Providence nous confie

Bon Avent (en vert), chemin qui conduit à un beau Noël (en blanc).

Abbé Henri GANTY
Vicaire épiscopal



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Editorial

Ce week-end, à l'heure que je tentais de trouver l'inspiration pour un éditorial de la revue du Diocèse, alors que je transpirais avec la même hantise que l'étudiant perdu devant la feuille blanche...alors que Michel (Florkin) me harcelait de mille mails depuis 18 jours pour recevoir ce texte qui introduit sans nul doute le périodique favori de toutes les directions du Diocèse (hum...hum)...c'est l'actualité fournie qui m'a donné quelques idées de réflexion.

Ce week-end, comme tout un chacun, j'écoutais les médias s'étendre sur les dénouements plus ou moins heureux de la longue crise que nous traversons. Chacun y allait de son interprétation personnelle, chacun y allait de son bilan tout en chiffres, et en perspectives de redressement de notre pays.

Un bilan et des perspectives presque exclusivement constitués de chiffres.... chiffres budgétaires, montants d'investissements, perspectives de créations d'emplois, parts de nouveaux marchés, notations, cotations, bénéfices ainsi escomptés, réellement engrangés...

Sans vouloir minimiser l'importance de ces chiffres et le professionnalisme des personnes qui les manipulent dans l'objectif toujours louable de « **créer de la richesse** »....je me disais encore, perdu dans mes réflexions...que toutes ces femmes et tous ces hommes qui auraient dû créer cette richesse tant convoitée avaient sans nul doute dû peupler récemment les bancs de nos écoles.

Je repensais alors à nos parcours d'instituteurs, de directeurs. et me demandais comment nous avons fait, vous et moi, comment nous avons pu gérer nos écoles pour rater cette génération, une génération pointée pour ne pas avoir créé assez de richesse. Je me suis demandé ce que nous n'avions pas mis en place dans nos écoles pour en arriver à la situation que traversait notre pays...

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Qu'avions-nous appris à ces diables d'enfants pour les avoir rendus incapables d'inonder aujourd'hui notre pays des richesses nécessaires ?

Etions-nous tous passés à côté de notre mission ?

Avions-nous échoué à ce point ?

Ce lundi, je me suis alors dit que je devais absolument consulter tous les graphiques disponibles de nos écoles, analyser de la même manière les chiffres, les priorités d'investissements, les courbes de populations scolaires, les créations d'emplois, les projets mis en place pour obtenir des parts de marchés sur la population scolaire venant d'autres réseaux... Mais à coup sûr, je savais que je trouverais des écoles florissantes, gérées de mains de maîtres...

Alors, la question restait entière. Où avions-nous échoué... Où nous étions-nous trompés ?

C'est alors que je me suis dit que si nous n'avions pu former des adultes « créateurs de richesses », ce n'était peut-être pas notre méthode ou notre pédagogie qui devait être remise en cause... mais peut-être simplement n'avions nous pas la même définition du mot « richesse » !

Dans nos écoles, dans nos communautés éducatives, la richesse que nous créons depuis toujours n'est pas la richesse attendue. Elle est faite d'abord de cette énorme part de générosité et d'altruisme que chaque acteur de nos écoles, chaque partenaire consent bien au delà du matériel et des chiffres.

Comptabiliser les richesses créées par une école, cela commence avant tout par rappeler les indéniables qualités d'accueil nécessaires, les sourires prodigués sans réserve, les mesures de disponibilité à tous...

Chez nous, la priorité n'est pas économique. Une attention particulière est accordée au sens des autres, au sens des plus petits, à une

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

attention quotidienne prodiguée aux enfants en difficulté, défavorisés...

La richesse que nous créons, elle se trouve dans les projets humains que nous partageons avec conviction, dans lesquels nous impliquons toute l'équipe, pour lesquels nous créons de l'enthousiasme.

Notre richesse, elle est peut-être en fait tout simplement, dans le message de Noël, celui de l'accueil et de la pauvreté, une richesse dans l'Enfant-Dieu que nous accueillons, une richesse dans ces enfants que nous accompagnons.

Alors avis aux agences de notation !

Nos écoles **créent** de la richesse, une profusion de richesse.

Mais cette richesse ne se voit bien qu'avec le coeur. Elle est invisible pour les yeux.

L'enseignement libre n'est pas pauvre...

Nos écoles sont riches, riches de personnalités, riches des personnes comme vous.

Vous ne **créez** pas la richesse... vous êtes **SA** richesse...

Et aucune agence de notation ne pourra jamais nous dégrader.

C'est dans cet esprit, qu'avec toute l'équipe du SeDEF, je vous souhaite un joyeux Noël et vous transmets des vœux de « richesse » dans les domaines qui vous sont les plus chers pour cette année 2012 !

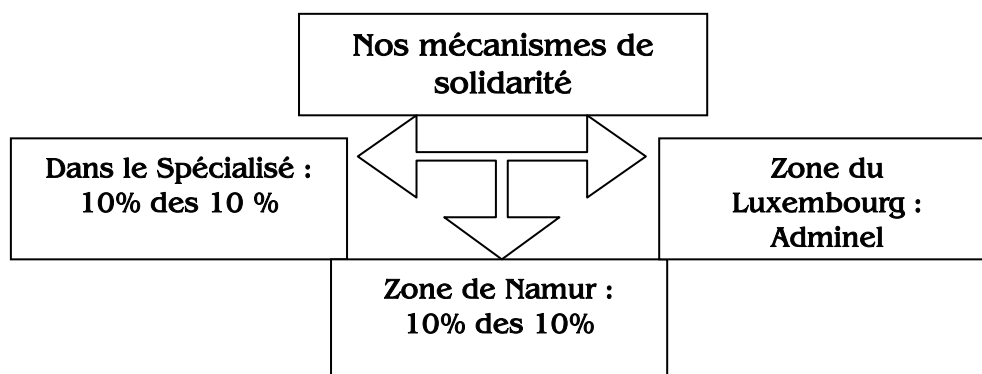


*Yannic PIELTAIN,
directeur diocésain
pour le fondamental*

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Nos solidarités financières...

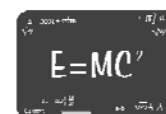


10% des 10% (Enseignement fondamental et secondaire spécialisés)

Dans le cadre des 10% des 10%, l'année scolaire dernière, un groupe technique propre au Spécialisé a réparti la somme de 34 135,00 Euro entre les différents projets que des écoles fondamentales et secondaires ont rentrés. Les écoles bénéficiaires ont reçu cette subvention dans le courant de ce mois de septembre.

Cette année, les écoles pourront à nouveau rentrer des projets dans le cadre de cette solidarité. Il nous a paru utile de préciser les informations concernant la composition du groupe technique qui examine les demandes et les critères retenus pour opérer la sélection. Pour rappel, le groupe technique est composé comme suit :

- ✚ 4 représentants des P.O. issus des élections au Codiec (un par niveau et un par Zone) ;
- ✚ 2 représentants des ADI du Spécialisé (Marianne Postal pour le fondamental et Michel Gendebien pour le secondaire) ;
- ✚ les 2 présidents de l'ADI (Frédéric Nardelotto et Alain Bertrand) ;
- ✚ les deux Directeurs diocésains (Yannic Pieltain et Philippe Englebert).



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Les critères retenus pour soutenir financièrement un projet sont les suivants :

- ✚ critère 1 : situation financière difficile ;
- ✚ critère 2 : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités ;
- ✚ critère 3 : aide en équipement pour les écoles ou implantations du secondaire organisant les formes I et II ne pouvant rien obtenir du fonds d'équipement (à hauteur de 80% des coûts) ;
- ✚ critère 4 : achat de matériel et/ou équipement dans le cadre d'un projet pédagogique à expliciter (intervention à hauteur de 80%, limitée à 6000€).

Un formulaire sera envoyé aux écoles et devra parvenir **pour le 2 mars 2012** au plus tard. Après analyse des différents dossiers, le groupe technique se réunira **le mercredi 25 avril 2012** pour prendre les décisions utiles.

10% des 10% (Enseignement fondamental ordinaire zone de Namur)

Dans le cadre des 10% des 10% , l'année scolaire dernière, le Conseil de Zone de Namur du FONDAMENTAL a réparti la somme de 188.778,72 EUR entre les différentes demandes et projets introduits et présentés par 29 écoles fondamentales.

Les P.O. bénéficiaires ont reçu cette subvention fin septembre dernier.

Ce montant s'est construit de la manière suivante : 89.532,58 EUR représentant la part du Fondamental, part grossie de la participation de la zone du Secondaire de Namur, allouant le maximum autorisé, à savoir, 51,5% de son propre avoir 192.710,96 EUR, ce qui a permis au Fondamental de disposer de 188.778,72 EUR. **Ce partenariat et cette solidarité sont à SOULIGNER.**

Au sein de la zone de Namur Fondamental, le travail prend sa source au sein des différentes entités qui étudient les demandes et difficultés de leurs écoles. C'est de la responsabilité du président d'entité d'attirer l'attention auprès de ses écoles. C'est en effet ce dernier qui fait remonter les demandes au président de zone.

Un groupe technique, composé d'un représentant de chaque entité se réunit en mars et en mai de l'année scolaire en vue d'affiner le travail (retours en entités, réajustements nécessaires,...), en présence des présidents des zones du fondamental : Namur et Luxembourg (invité) afin de présenter, fin mai, un travail élaboré, permettant au Conseil de zone de prendre les décisions.

Chaque année, le président du Conseil de zone du fondamental est invité au Conseil de zone du secondaire, afin d'exposer les demandes et solliciter leur aide.

Le Conseil de Zone du Fondamental se réunit deux fois durant l'année scolaire, en janvier et en mai.

Cette année, les écoles pourront à nouveau exposer leurs difficultés et introduire leurs demandes et projets dans le cadre de cette solidarité.

Les critères prioritaires définis par le groupe technique et approuvés par l'A.G. sont les suivants :

- Priorité est donnée aux projets dont les enfants sont les premiers bénéficiaires.
- Il doit s'agir essentiellement de demandes qui nécessitent urgence et impérieuse nécessité.
- Les P.O. concernés doivent prouver que toutes les aides possibles ont été sollicitées.
- La zone doit être informée de la situation financière des écoles demanderesses.
- Les demandes collectives de projets en entité sont également source d'intérêt et d'octrois d'aides financières, dans la mesure des possibilités.
- Les projets doivent être classés par ordre de priorité au niveau de l'Entité.

Les critères font références aux situations financières difficiles.

Différents aspects s'envisagent : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités dans le cadre de travaux, d'aménagements,... « une fois toutes les autres portes fermées » !

La zone aura sa première A.G., le 24 janvier 2012. L'ordre du jour arrivera aux personnes concernées début décembre 2011.

Le travail peut donc commencer en entité, le groupe technique se constituant avec deux dates de réunion de travail (en mars et en mai), lors de l'A.G. du 24 janvier prochain.

Cette année, le Sedef a proposé ses services pour évaluer la réalisation des projets 2010-2011.

10% des 10% (Enseignement fondamental ordinaire zone de Luxembourg)

D'autres options ont été prises avant septembre 2007.

En effet, à cette date, un Centre de Gestion a pris forme sous la personnalité juridique d'une asbl autonome (**ADMINEL**) et ce dans le cadre du décret Aide aux directions des écoles fondamentales. Le Conseil de Zone réuni en sa séance de mai 2007 a décidé d'affecter la totalité du montant 10% des 10% à la mise en place d'une aide administrative et comptable au service de toutes les écoles, avec pour objet de faciliter la gestion des écoles fondamentales de la Zone.

Comme pour le Conseil de Zone de Namur, le Secondaire Luxembourg apporte depuis lors son soutien maximal et solidaire au projet. Pour assurer un service qualitatif et quantitatif suffisant, l'enveloppe 10% des 10% a été cumulée avec les montants émanant du décret Aide aux directions mais en intégrant une démarche volontaire et solidaire sous la forme d'une participation volontaire de 3€ par élève quelle que soit la taille de l'école. Les sommes ainsi additionnées permettent aujourd'hui de disposer d'une équipe de secrétaires et comptables, à temps partiels pour une équivalent temps plein de 11 personnes. La formation permanente de cette équipe est assurée par l'asbl elle-même qui cible les priorités en fonction des besoins des écoles.

***Yannic Pielain pour le fondamental spécialisé
Philippe Englebert pour le secondaire spécialisé
René Heughebaert pour la zone Namur
René Coulon pour la zone Luxembourg***

SEMINAIRE RESIDENTIEL 2012 : **C'EST REPARTI !**

*Mais les rêves, tous ces rêves que l'on ne faisait plus.
Mais les rêves, tous ces rêves que l'on croyait perdus
Il suffit d'une étincelle pour que tout à coup
Ils reviennent de plus belle,
les rêves sont en nous.
Les rêves sont en nous...*



C'est par ce refrain de Pierre Rapsat que s'achevait en février 2011 le premier *séminaire* résidentiel diocésain. C'est cette même étincelle que toute l'équipe diocésaine vous propose de ranimer à Houffalize cette année.

Ensemble, nous tenterons de raviver une fois encore les rêves qui sont en nous pour illuminer notre métier de directeur.

Le séminaire traitera cette année du « *comment faire équipe avec son équipe éducative* ».

Dans les prochains jours, vous recevrez la brochure qui vous décrira les objectifs et les processus mis oeuvre durant ces trois journées. Nous vous invitons déjà toutes et tous à prendre le temps de participer à ce moment important de notre année scolaire.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Que vous soyez chevronnés ou aux commandes depuis quelques semaines seulement, directeurs sans classe dans une grande ville ou titulaires d'une classe unique en milieu rural, que vous soyez en plein projet ou dans le creux de la vague, toute l'équipe diocésaine vous attend à Houffalize ces 1er, 2 et 3 février.

*Pour l'équipe diocésaine,
Y. Pieltain*

Le coût financier du séminaire résidentiel ne doit en aucun cas constituer un frein à une participation éventuelle d'une direction. Le Diocèse souhaite pouvoir examiner toute difficulté qu'un P.O. rencontrerait pour permettre à la direction de s'inscrire.



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

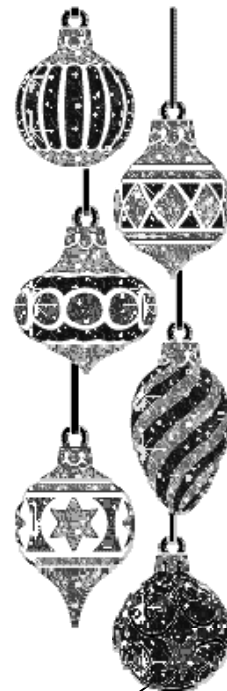
Et l'informatique ?

Tout d'abord, un grand merci pour l'efficacité dans l'envoi des fichiers Stat-Elèves (98 %) et FE2 (70 %). Il ne reste que 2 écoles sur les 153 qui n'ont pas la chance de pouvoir se servir de ProEco. Peut-être, un jour, par des solidarités trouvées, pourront-elles connaître la joie de posséder cette aide précieuse qui fait gagner tant de temps à leurs collègues...

Attention, vous allez, comme chaque année, recevoir les fichiers « **Fiche Commune** » qui reprennent un ensemble de données importantes pour les échanges de services entre le SeDEF, les PO et les écoles. Merci d'y répondre assez rapidement. Les données sont en général pré-remplies grâce aux documents déjà reçus ; il suffit bien souvent d'y apporter quelques ajustements. Merci aussi de respecter la procédure de réponse afin de faciliter l'intégration dans **FondStat** (la base de données des diocèses)

N'oublions pas que Proeco peut aussi servir à réaliser des « travaux » pour aider les instits par des listes, des cartes d'élèves pour des sorties etc...

Je sais que je le redis souvent mais : « SAUVEGARDEZ VOTRE PROECO ». C'est tellement rassurant de savoir que vous avez, ailleurs que près de votre ordinateur, une version presque à jour de votre travail. Un vol, un incendie,... et plus rien : triste ! Alors n'hésitez pas à prendre 5 minutes lorsque vous quittez votre bureau le soir, ...une clé USB peut être mise en poche pour un retour serein à la maison avec la version du jour.



Eclairages

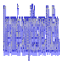
Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

A faire prochainement dans ProEco :

DECEMBRE, JANVIER, FEVRIER

Générer la disquette comptage au 15/01 pour le ministère et les statistiques pour le SEDEF.

EFFECTUER UNE SAUVEGARDE A ARCHIVER

Imprimer les **"attestations garderies"**  (Avant de fermer l'année scolaire précédente, il vous est toujours possible de sortir les attestations garderies pour les élèves qui ont quitté votre école l'année scolaire passée. Une fois la clôture de l'année passée réalisée, **cela n'est plus possible**)

Dès que vous estimez ne plus avoir besoin de l'année scolaire passée (nous vous conseillons **en février**), vous pouvez effectuer "La clôture d'année scolaire " (Vous fermez ainsi l'année scolaire précédente.) **après avoir réalisé une sauvegarde.**

Effectuer le calcul du Capital période en primaire

Pour le moment, des « flottements avec notre *hébergeur*, ne permettent pas une mise à jour convenable du site internet. Nous mettons tout en œuvre pour y arriver



Il me reste à vous souhaiter de tout cœur un très bon Noël et une année 2012 remplie par la réalisation de vos vœux les plus chers !



Bon repos à toutes et à tous !

Michel Florkin

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Accès à l'application SIEL

Suite au courrier du SeGEC du 12 septembre dernier relatif à l'interfaçage ProECO-SIEL-PRIMVER, certains Pouvoirs Organisateurs ont marqué leur accord pour entamer les démarches nécessaires pour se mettre en conformité vis-à-vis des exigences de sécurité prévues par la législation relative au respect de la vie privée dans le cadre du traitement de données à caractère personnel.

Pour rappel, l'application SIEL (signalétique élève) devra à terme être utilisée par l'ensemble des établissements pour communiquer à l'administration les données « élèves ». Elle servira également pour transmettre les populations scolaires aux différentes dates de comptage. En application de la législation relative à la protection de la vie privée, l'accès à SIEL nécessite d'obtenir l'accord préalable de la Commission de Protection de la Vie Privée (CPVP) ainsi que la désignation d'un conseiller en sécurité.

Conformément à un accord conclu entre le SeGEC et la DGEO, un chargé de mission appuiera prochainement les écoles qui en ont fait la demande dans l'ensemble des démarches à effectuer pour obtenir l'agrément de la Commission de Protection de la vie Privée et deviendra – sauf si le P.O. souhaite désigner une autre personne pour remplir cette tâche - le conseiller en sécurité de l'établissement.

Afin de disposer d'une information la plus complète possible sur les différentes démarches de mise en conformité, le bureau diocésain organise avec le Segec à partir de janvier des réunions d'information qui seront animées par un chargé de mission de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO).

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Si votre école souhaite s'inscrire aux réunions d'information qui seront organisées dans le courant de l'année 2012, je vous encourage vivement à vous manifester le plus rapidement possible au bureau diocésain et à réclamer le formulaire d'inscription. Il me paraît en effet important de rappeler que tant la mise en conformité vis-à-vis de la législation relative à la protection des données personnelles que l'utilisation de l'application SIEL deviendront à terme incontournables pour l'ensemble de nos établissements.

Yannic Pielain



CYBERCLASSE – ULTIME ECHEANCE

En 2005, un second plan d'équipement informatique destiné aux écoles a été mise en œuvre sous la forme d'un partenariat entre le gouvernement de la Région Wallonne, la Communauté Française et le service public de Wallonie.

Etant donné la lourdeur et la complexité du cahier des charges imposé par la cellule et soumis aux écoles (dossier administratif complexe,

espace requis, travaux d'électricité...), peu d'écoles se sont engagées dans cette offre.

Ce plan vient pourtant à échéance au 30 juin 2012.

Les écoles qui ne seront pas inscrites avant cette date ne pourront plus bénéficier de ce matériel !



Dans le contexte actuel où les technologies numériques font partie intégrante de la vie sociale et économique, il est important pour les écoles de pouvoir s'équiper. N'aggravons pas la fracture numérique !

Aujourd'hui, les contraintes administratives et techniques ont été largement allégées et des agents de la

Région Wallonne épaulent les directions dans la constitution de leur dossier (Réalisation du plan, réflexion sur la sécurité...)

Dans le but de relancer chaque école à s'engager dans le processus d'équipement, le Segec et le Sedef invitent les directions, P.O. ou personnes ressources qui le souhaitent à rencontrer les responsables de la Région Wallonne et celles du réseau.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Pour la Province de Luxembourg, cette réunion a eu lieu le **mardi 29 novembre au Bureau Diocésain de Neufchâteau de 9h30 à 11h30.**

Pour la Province de Namur, la réunion est programmée au **lundi 23 janvier à 13h30.** (Lieu à déterminer). Une invitation sera envoyée. Nous espérons par cette initiative apporter le soutien nécessaire aux écoles dans l'optique de l'élaboration du plan d'équipement cyberclasse. Les directions du Luxembourg qui n'auraient pas pu participer à la réunion à Neufchâteau, peuvent prendre contact et s'associer aux directions de Namur.

Personnes de contact :

Denis VELLANDE • Enseignement fondamental – productions pédagogiques - mission spécifique « éducation aux médias et au multimédia »

FédEFoC - MEDIA ANIMATION asbl

100, avenue E. Mounier • B-1200 Bruxelles

tel + 32 (0) 2 256 72 54 • fax + 32 (0) 2 245 82 80

d.vellande@media-animation.be • <http://www.media-animation.be>

Vincent BECKERS • Conseiller Cyberclasse

Tél : 0032 (0)81.33.44.46

Direction générale opérationnelle de l'économie, de l'emploi et de la recherche.

Direction des Politiques transversales Région/Communauté

Place de Wallonie, 1 Bât. II 5100 JAMBES.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Bientôt Noël...

Dans vos classes, vous souhaitez travailler autour de ce thème autrement qu'en bricolant ? Nous vous invitons donc à prendre connaissance de l'activité de Savoir lire : « C'est Noël ?... » qui se trouve sur le site de la Salle des profs.

<http://www.segec.be/salledesprofs/Accueil/salledesprofs.html>

Elle est prévue pour les cycles 2,3 et 4.

Pour rappel, le site « **Salle des profs** » présente des activités validées par une équipe de professionnels. Elles sont en accord avec le PIASC. Elles proposent des éléments de réflexion.

Elles peuvent être un bon point départ pour entamer une réflexion pédagogique en équipe .

A la recherche d'autres outils ? Entrez dans la Salle des Profs
<www.segec.be/SalledesProfs>



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

C'est Noël ?

Qui écrit pour qui ?

Type d'outil : activité d'apprentissage en Savoir Lire, visant la compétence « *Orienter sa lecture en tenant compte de la situation de communication* » (LIR.1).

Auteurs : Pierre Poncelet et Colette Mayon, conseillers pédagogiques du diocèse de Namur/Luxembourg, en collaboration avec Valérie Crucifix et Marie Charnet institutrices à l'école libre de Chassepierre.

Cycles auxquels est destiné cet outil : cycles 2, 3 et 4.

Contexte de conception de l'outil :

L'école de Chassepierre est située en milieu rural. Elle ne compte qu'une classe maternelle et une classe primaire. En concertation, afin d'accompagner les 2 titulaires dans la mise en œuvre du Pl., nous avons imaginé de vivre des activités d'apprentissage en utilisant **un même matériel**, quel que soit l'âge des enfants.

Après avoir vécu plusieurs activités en primaire₁ (*dont des formes en forme SSE2.2.*), nous avons organisé des ateliers selon les 3 axes en 2,5/12. Le thème choisi était « NOEL ».

Des écrits puisés dans différents médias ont servi de point de départ pour cette activité.

Remarque : Cette activité autour du thème de Noël a aussi été l'occasion de réfléchir sur le sens de cette fête selon le contexte dans lequel on se place ... et de resituer les valeurs chrétiennes.



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Intérêt de l'outil :

- Cette activité amène les enfants à travailler sur une grande quantité d'écrits réels plutôt que des photocopies. La récolte de ces écrits est aisée et à la portée de tous : collègues et enfants peuvent y participer. Par ailleurs, la collection d'écrits peut s'amplifier d'année en année.
- Les écrits peuvent être explorés quels que soient le cycle et l'organisation de la classe (multi âge ou non).
- Chaque enfant se sent à l'aise car il choisit lui-même les textes sur lesquels il va devoir travailler.
- Cette activité peut être vécue autour d'autres thèmes : Saint-Nicolas, Pâques, carnaval, fête des mères,...



Conseils pour une bonne utilisation de l'outil :

- S'y prendre à temps pour collectionner les écrits de manière à disposer d'un large éventail de textes.
- Prévoir si possible des séries d'écrits différents pour les enfants (même si le même peut se retrouver plusieurs fois).
- Ne pas négliger la dernière étape : «**Ce que nous avons appris**». Elle est importante et doit être vécue de manière régulière, répétée. On peut proposer aux enfants de redire entre eux et **à la maison** ce qu'ils ont appris!

Compétence d'intégration : Savoir Lire

Intitulé de l'activité : C'est Noël ?

Compétence visée :

- LIR. 1. : Orienter sa lecture en tenant compte de la situation de communication. Comprendre le but de l'auteur; identifier le contexte.

Compétences sollicitées :

En langue française :

- LIR. 3. : Dégager l'organisation générale du texte : reconnaître le genre de message. Être attentif à la mise en page.

En multimédia :

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

- PCM .1.1. : Comprendre que tout document médiatique est le résultat d'une fabrication et d'une diffusion. (Comparer 2 productions relatives à un même sujet.)
 - CFM.1.1. : Se poser des questions sur les objectifs poursuivis.
- Compétences transversales :*
- CTI. : Traiter l'information.
 - CTR. : Identifier ses valeurs, ses croyances.

Matériel :

Pour la classe :

- Des écrits autour de Noël :
 - o annonces publicitaires pour des marchés, des concerts, des gouters, des cadeaux,
 - o comptes-rendus d'événements socioculturels
 - o recettes, bricolages
 - o chants (religieux et autres)
 - o textes écrits par la classe : invitation à leur marché de Noël, ...

Pour chaque enfant :

- Les 2 tableaux en annexe.

Dispositif pédagogique :

- Travail individuel
- Travail en sous-groupes
- Mise en commun : sur le contenu et les démarches

Déroulement et consignes :

Annonce de l'intention : « *Nous allons apprendre à mieux situer d'où viennent les textes que*

nous rencontrons et comprendre pourquoi on les a écrits. »

Consigne (son expression varie en fonction des groupes d'âge) : « *Mets ensemble ce qui va ensemble. Ecris le nom de chaque catégorie. »*

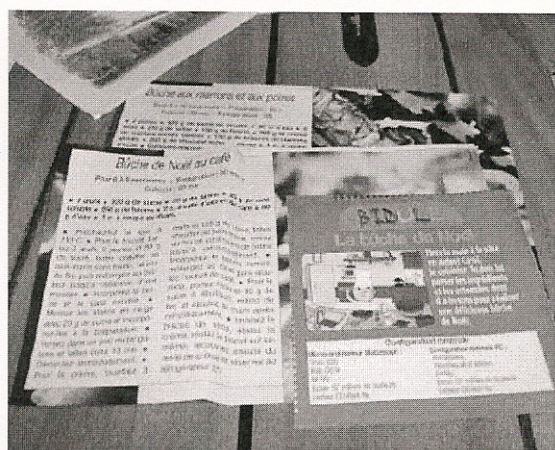
Travail individuel puis partage oral : chacun explique ses regroupements en les justifiant.

Ensuite, nouveaux classements à faire en fonction des questions suivantes :

- o Où a-t-on trouvé cet écrit?
- o Pourquoi l'a-t-on écrit ?



Chaque enfant choisit une dizaine de documents.



Quelques classements réalisés par les enfants.



Des échanges en vue de classements communs



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Décembre 2011 - page 23

Un tableau peut être proposé pour garder des traces, en vue de retravailler par la suite.

A titre d'exemple :

N° du document	Où l'a-t-on trouvé ? dans un journal, une revue, une affiche...	Pourquoi l'a-t-on écrit ?	
		Je pense que	Les indices
Recette de bûche de Noël 4	<i>Dans un magazine</i>	<i>Pour nous aider à faire une bûche.</i>	<i>Il y a les ingrédients et on nous dit comment il faut faire.</i>
Un sapin pour le palais royal 32	<i>Dans l'Avenir du Luxembourg</i>	<i>Pour nous informer.</i>	<i>On nous dit d'où vient le sapin.</i>
N° du document	Où l'a-t-on trouvé ? dans un journal, une revue, une affiche...	Je pense que	Les indices
Recette de bûche de Noël 4	<i>Dans un livre de cuisine</i>	<i>Parce qu'on va faire un marché de Noël.</i>	<i>Il y a le mot Noël</i>
Un sapin pour le palais royal 32	<i>Dans un journal</i>	<i>Pour nous dire qu'il y a un beau sapin chez le roi.</i>	<i>On dit le palais royal.</i>

En sous-groupes : comparaison des classements et justification.

L'enseignant oriente les échanges sur les indices choisis et les démarches utilisées pour répondre aux deux questions, plutôt que sur les réponses données à celles-ci. A ce stade, il peut être intéressant d'amener les enfants à lister les critères permettant de reconnaître les différents genres de textes.

En fin de travail : individuellement (et selon l'âge des enfants) cet autre tableau peut être complété puis partagé au groupe :



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Ce que j'ai appris.....à propos des textes, de leur(s) auteur(s), de leur(s) intention(s):

- *Les papiers sont différents dans les journaux et dans les magazines.*
- *Il y a aussi de la publicité dans les journaux (et pas seulement à la télé).* -
- *Les textes sont organisés.*
-

Ce que j'ai appris...
...sur mes démarches de lecteur(trice) :

- *Je n'ai pas toujours besoin de tout lire.*
- *J'ai choisi des textes pas trop longs.*
- *Je regarde d'abord les illustrations.*
-

Prolongements : on pourrait travailler lors d'une autre séquence :

- o Qui a écrit ce texte ?
- o Pour qui ?

Réflexion, analyse, questions :

- Il est intéressant d'être à l'écoute des premiers classements des enfants : les critères qu'ils donnent sont parfois surprenants mais intéressants. Exemple, une fillette proposait un classement selon les « matières » des supports: carton, papier journal, papier glacé,...
- La discussion à propos de la provenance des écrits fait la richesse de l'activité car selon le point de vue c'est le support (ex. sur une affiche) ou le contexte (ex. chez le boulanger) qui primera. Il est important que les enfants puissent entrer dans les deux points de vue. Comme cette question « où ? » amène des réponses multiformes, c'est à chaque enseignant de décider s'il oriente la réponse en donnant des exemples de propositions, ou s'il la laisse plus ouverte.
- De même pour l'intention de ou des auteurs : est-ce seulement pour informer ou aussi pour inviter à consommer ?
- Il n'était pas évident pour les enfants d'identifier un texte publicitaire car pour eux, la pub c'est surtout à la télévision.
- Le fait de reproduire cette activité à l'occasion d'autres moments de la vie sociale permettra de collectionner des genres de textes et d'établir une liste de critères les caractérisant.

La cellule de Conseil et de Soutien Pédagogiques

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Annexe 1

N° du document	Où l'a-t-on trouvé ? (dans un journal, une revue, une affiche...)	Pourquoi l'a-t-on écrit ?	
		Je pense que	Les indices

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Annexe 2

Ce que j'ai appris... ...à propos des textes, de leur(s) auteur(s), de leur(s) intention(s):	Ce que j'ai appris... ...sur mes démarches de lecteur(trice) :

Pierre Poncelet et Colette Mayon, animateurs pédagogiques du diocèse de Namur/Luxembourg, avec la collaboration de Valérie Crucifix et Marie Charnet, école libre de Chassepierre- Juin 2006 - Page 6 sur 6

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

CODIEC

Ce 16 novembre 2011 à Marche a eu lieu la réunion électorale de notre Codiec Namur-Luxembourg.

C'est la fin d'un processus qui a débuté au mois de juin 2011 et qui se terminera dans un mois avec le renouvellement de l'A.G. et du C.A. du Segec.

Mais qu'est-ce que le Codiec ?

Quels sont les enjeux, les pouvoirs ?

En quoi concerne-t-il nos écoles ?

Le Codiec est une ASBL constituée de membres représentatifs de notre enseignement. Il est composé de membres issus de tous les niveaux d'enseignement et de toutes les régions de notre Diocèse. Il a pour mission en collaboration avec le Segec

- d'aider les P.O. à remplir leurs missions dans le respect de l'enseignement catholique
- d'organiser les services jugés utiles
- de communiquer aux P.O. les directives utiles.

Particularité de notre Diocèse, le Codiec travaille sous la forme de deux chambres provinciales pour garantir une bonne représentativité de nos spécificités propres.

Des réunions ont lieu tous les mois en chambre provinciale, puis en CA. On y traite des problématiques globales souvent en rapport avec l'actualité politique brûlante rapportée en début de séance par la déléguée du Segec. Les prises de position se font souvent par consensus et sont relayées ensuite par les 6 délégués de notre Codiec à l'A.G. du Segec où ils sont membres élus.

L'A.G. du Segec peut ainsi orienter ses prises de positions en lien avec la réalité des 4 diocèses.

C'est le Codiec qui désigne les Directeurs Diocésains. Ceux-ci deviennent Administrateurs délégués de l'ASBL et ont pour mission d'organiser les services diocésains.

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Vous trouverez ici la nouvelle composition du Codiec Na-Lux mise en place pour quatre années.

Composition de l'A.G.

↳ Membres élus :

PMS

Michel NOIRHOMME (Luxembourg)

Robert MINE (Namur)

Promotion sociale

à désigner

à désigner

Enseignement supérieur

José SOBLET (Luxembourg)

à désigner (Namur)

Enseignement secondaire spécialisé

Jacques SERVAIS (Luxembourg)

Jacques MICHAUX (Namur)

Enseignement fondamental spécialisé

René COULON (Luxembourg)

à désigner

Enseignement secondaire

CES 06.21 Entre-Sambre-et-Meuse

CES 06.22 Condroz-Famenne

CES 06.23 Mehaigne - Sambre-et-Meuse

CES 06.24 Namur-Centre

CES 06.25 Confluent

CES 07.26 Arrondissement de Bastogne

CES 07.27 Ourthe et Famenne

CES 07.28 Arrondissement de Neufchâteau

CES 07.29 Mère Thérèse

CES 07.30 Gaume

Père Bernard LORENT

Jacques LEMINEUR

Jean BRICHART

Pierre JACQUES

Philippe MOTTEQUIN

à désigner

René SCHMIT

Pierre RION

à désigner

José SIMON

Enseignement fondamental

Entité d'Andenne

Entité de Basse-Sambre

Entité de Beauraing

Entité de Ciney

Entité de Florennes

Entité de Fosses-la-Ville

Entité de Gembloux

Entité de Namur

Françoise BINON

Sylvain VAN KERREBROECK

Paul CHATIN

Abbé Bernard GEORGES (à confirmer)

Guy EVRARD

Jean-Marie THOMAS

Jean-Marie HENRY

Léon LAFONTAINE

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Entité d'Arlon
Entité de Bastogne
Entité de Marche
Entité de Neufchâteau
Entité de Virton-Florenville

Grégory MERTZ
Pol BRIOL
Marie-Thérèse DUBUISSON
Abbé Michel VINCENT
Anne-Marie JOANNES

↳ Membres de droit :

délégué de l'Evêque

- congrégations féminines
- congrégations masculines

Abbé Henri GANTY
Sœur Paul-Viviane ROBETTE
Jean-Claude GLIBERT

↳ Invités avec voix consultative

- Délégués des directions du fondamental

- province de Namur
- province du Luxembourg

Philippe FABRY
Bernard ANTOINE

- Délégués des directions du secondaire

- province de Namur
- province du Luxembourg

Marie-Paule HALLIEZ
Michèle MAJÉRUS

- Délégués des directions de l'enseignement spécialisé

- enseignement fondamental :
- enseignement secondaire :

Marianne POSTAL
Michel GENDEBIEN

Représentants des Frères des écoles chrétiennes

Alain NICOLAS
Jean-Louis VOLVERT

- Présidents des conseils de zone

- enseignement fondamental :-
-
- enseignement secondaire :

prov. de Namur René HEUGHEBAERT
prov. de Luxembourg René COULON
- prov. de Namur : Paul CHATIN
- prov. de Luxembourg Josy MAROT

- Délégué du SeGEC

Sophie de KUYSSCHE

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

- **Administrateurs délégués du CoDIEC NaLux**

- directeur du SeDEF :
- directeur du SeDESS :

Yannic PIELTAIN
Philippe ENGLEBERT

Président

Abbé Henri GANTY

Président de la chambre luxembourgeoise

Abbé Michel VINCENT

Président de la chambre namuroise

Pierre JACQUES

Composition du C.A.

-Président du C.A.

Abbé Henri GANTY, délégué de l'Evêque

-Délégués du secondaire

Pierre JACQUES (Namur)
Philippe MOTTEQUIN (Namur)
Pierre RION (Luxembourg)

-Délégués du fondamental

Pol BRIOL (Luxembourg)
Jean-Marie HENRY (Namur)
Abbé Michel VINCENT (Luxembourg)

Délégué des PMS

Michel NOIRHOMME

Délégué de l'enseignement spécialisé

Jacques SERVAIS (Namur)

Congrégations féminines

Sœur ROBETTE

Congrégations masculines

Jean-Claude GLIBERT

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

L'A.G. a ensuite procédé à l'élection des 6 représentants des Entités et des C.E.S pour l'Assemblée Générale du Segec. Il s'agit de

- Jacques Lemineur, Philippe Pottequin et Pierre Rion pour l'enseignement secondaire
- Michel Vincent, Marie-Thérèse Dubuisson et Paul Chatin pour le fondamental.

Les 4 représentants de l'enseignement spécialisé participent au groupe technique de la gestion solidarité « 10% des 10% du spécialisé ».

M. René Coulon représentera le Codiec au bureau de la Fédéfoc et le Révérend Père Lorent au bureau de la Fesec

Bien entendu, chaque représentant est bien un représentant de son Entité ou de son C.E.S. et défend donc les problématiques par rapport à l'ensemble de ses écoles. Il est peut-être important de réfléchir au sein de chaque Entité ou de chaque CES comment l'information parvient-elle au représentant et comment les problématiques peuvent rejoindre le Codiec puis le Segec.

Pour notre part, nous avons décidé de donner un écho régulier des travaux du Codiec dans les revues Eclairages et Propositions. Nous espérons donner ainsi davantage de visibilité et d'importance à ce lieu démocratique de notre réseau d'enseignement.

Ajoutons pour ceux que cela intéresserait que les Statuts, ROI ou la convention Codiec-Segec peuvent être envoyés sur simple demande au bureau diocésain de l'enseignement, rue de l'Evêché, 5 5000 NAMUR.

***Yannic Pieltain
Directeur du SeDEF
Philippe Englebert
Directeur du SeDESS***

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Hommage

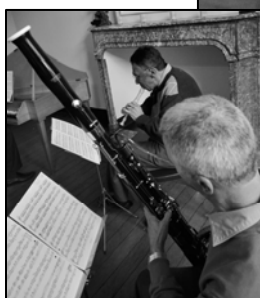
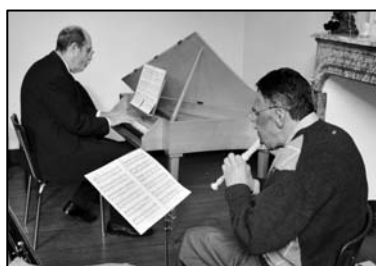
Chaque année, un directeur, un CP, un collaborateur ou l'autre prend le chemin de la retraite... Et chaque année, le bureau est rompu au même exercice de prendre la plume et coucher sur papier en quelques lignes le résumé de toute une carrière toujours empreinte de plus de personnalité !

Chaque année, la roue tourne, et ce 28 novembre, Guy Toquin (Florennes), Dominique Lyon (Couvain), Fernand Soreil (Vielsalm) et Anne-Marie Mahy (Paliseul) avaient été invités au bureau diocésain pour se retrouver à leur tour, dans un moment un peu solennel, à écouter un concert de qualité. Monsieur l'Abbé Ganty, notre vicaire épiscopal, flûtiste émérite, Monsieur Yannick Dupagne au Basson et monsieur Habran au clavecin introduisent en musique une après-midi très conviviale.

Les directeurs diocésains remercièrent chacun pour leur niveau les directions présentes, rappelant pour chacune les qualités qui guident leur action.

L'après-midi se clôtura par un goûter en présence de l'Inspection épiscopale et de divers collaborateurs qui avaient côtoyé et accompagné les directions.

Encore un tout grand merci à chacune de ces directions et merci pour l'investissement prodigué à nos écoles.



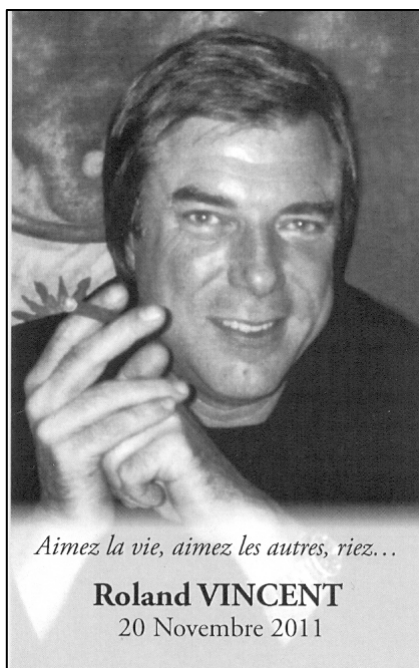
Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

In memoriam

Comme vous l'avez appris lors des réunions en début d'année, madame Patricia Libert a été engagée comme comptable au bureau diocésain depuis le 1er septembre 2011. Elle succède ainsi à Colette Horion, bien connue des directions et P.O. des écoles fondamentales. Elle succède aussi à Roland Vincent, parfois plus connu des écoles secondaires et qui pourtant œuvrait beaucoup au développement des nos écoles par la défense des dossiers de travaux à la Commission intercaractère. Il a été notamment un des initiateurs du fonds de soudure.

Roland était une personnalité du bureau de l'enseignement. Il est décédé ce 20 novembre 2011 laissant un grand vide à la maison diocésaine. Monsieur l'abbé Ganty



MEMOIRE VIVE : ROLAND VINCENT

Il y a quelques mois, un homme encore jeune m'a montré une courte lettre que sa mère lui avait adressée.

Il était en clinique après une tentative de suicide, et sa maman lui écrivait : "Toute ton intelligence, et les dons que tu possèdes, ne t'ont pas été donnés en vain : les autres t'attendent".

Cette phrase avait redonné courage et espoir au jeune homme qui, grâce à cette reconnaissance maternelle de ses capacités, a pu se défaire de son attirance vers la mort.

Jamais Roland n'aurait dû recevoir une telle lettre : il était fort et puissamment vivant.

Il aimait la vie et il se portait naturellement vers les autres, sans devoir se forcer.

Son intelligence fine, généreuse et joyeuse, il la mettait au service de celles et ceux qui en avaient besoin. Il y ajoutait un sens aigu de la vulgarisation, ce mot étant entendu dans son sens noble : il parvenait à nous mettre à l'aise dans les arcanes des plans comptables. Les colonnes de chiffres devenaient compréhensibles, tout s'animait et se simplifiait au fil de ses exposés, car il avait l'art de simplifier les choses compliquées, alors que beaucoup pratiquent l'art inverse en compliquant inutilement les choses simples ! Et il savait assouplir l'aridité d'un exposé comptable par quelques plaisanteries ou quelques jeux de mots parfois osés (car Roland était un homme libre, à des lieues des convenances surannées et de la langue de bois) mais toujours bien placés !

Son extrême compétence a été reconnue partout où il l'a exercée : comme enseignant dans le Secondaire, comme inspecteur et conseiller pédagogique, et en étant appelé au plus haut niveau comme enseignant dans une Faculté universitaire.

Le départ de Roland peut avoir, et c'est tout à fait normal, quelque chose de révoltant : nous vivons ce que le poète Louis Aragon appelait, dans un texte mis en musique par Jean Ferrat (texte que nous avons entendu à l'issue de la Messe de funérailles) : "la douleur du partir". (1).

Eclairages

Bulletin périodique
du SeDEF
Namur-Luxembourg

Cette douleur, Roland l'a vécue avec une dignité et une pudeur remarquables, nous donnant là une ultime leçon bien plus forte encore que ses magnifiques "leçons" de sciences économiques ou comptables.

Mais par-delà cette blessure, notre foi nous ouvre une espérance. C'est moins la théologie savante que la foi simple, presque enfantine, qui vient à notre secours :

au Ciel, nous avons des amis ; il nous est possible de rejoindre nos défunts dans le souvenir, la prière et surtout à l'Eucharistie : ils peuvent ainsi nous parler au cœur ; Roland, comme tous les autres, est immergé dans ce que sainte Thérèse de Lisieux appelait élégamment l'océan de l'Amour.

Le beau cantique que l'on chante parfois lors des funérailles s'applique à merveille à Roland :

"Ce que tu as semé
En d'autres fleurira.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera". (2).

Henri Ganty

(1). Louis ARAGON, "Aimer à perdre la raison", dans : "La croix pour l'ombre", Edition 1963.

(2). Michel SCOUARNEC, "Il restera de toi", Edition 1982.

Table des matières



LE MOT DU VICAIRE ÉPISCOPAL.....	2
EDITORIAL	4
NOS SOLIDARITÉS FINANCIÈRES.....	7
SEMINAIRE RESIDENTIEL 2012 :	11
C'EST REPARTI !	11
ET L'INFORMATIQUE ?.....	13
ACCÈS À L'APPLICATION SIEL.....	15
CYBERCLASSE – ULTIME ECHEANCE	17
A NOTER.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
C'EST NOËL ?.....	20
CODIEC	28
HOMMAGE	33
IN MEMORIAM.....	34
TABLE DES MATIÈRES	37



Eclairages

Bulletin périodique
du SeDESS
Namur-Luxembourg

Décembre 2011